

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

« **APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS ROUTIERS - Option ENROBES** »

Date de Réception de la demande	Octobre 2005
Groupe Technique Paritaire du	29 novembre 2005
Créé par les CPNE du	20 Décembre 2005
Numéro Répertoire	CQP 0531 – 2005 12 20
Date d'échéance	31 décembre 2008

Demandeur	FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics
Responsable du dossier	USIRF – Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française
Adresse	10 rue de Washington – 75008 PARIS ☎ : 01 44 13 32 90 Fax : 01 42 25 89 99

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	------------------------

<p align="center">Description sommaire de l'emploi :</p> <p>L'applicateur de revêtements routiers réalise, au sein d'une équipe, à partir des directives de sa hiérarchie, les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation des supports de chaussée, trottoirs, espaces piétonniers, - mise en œuvre manuelle de matériaux de fondation pour ces ouvrages, - accompagnement et suivi des engins de mise en œuvre (niveleuse et finisseur en particulier), - mise en œuvre manuelle d'enrobés, - mise en œuvre d'enduits superficiels (manuellement ou en participation à la mise en œuvre mécanisée), <p>dans le respect de la sécurité, de l'environnement et des règles professionnelles.</p>

Dénomination de la Qualification	APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS ROUTIERS
----------------------------------	--

Classement de la Qualification	Niveau II – Position 1. Coef 125 - CCN des Ouvriers TP
--------------------------------	---



**REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU C Q P
« Applicateur revêtements routiers » OPTION ENROBES» ET MODALITES D'EVALUATION**

<p>Le carnet de validation des compétences : Identifier les compétences maîtrisées en situation de travail réelle. Il est signé par au moins un responsable de chantier, l'employeur et le candidat Le Q.C.M. : Vérifier les connaissances générales, techniques et les capacités professionnelles du candidat.</p>	<p>L'entretien avec le jury : Vérifier et compléter informations du carnet validation des compétences les résultats du Q.C.M.</p>	Grille d'évaluation		
		Carnet de validation <i>Nbre de points</i>	QCM <i>Nbre de points</i>	Entretien avec le jury <i>Nbre de points</i>

Ensemble des compétences requises par le référentiel du CQP	Modes de validation			100	40	60	200
--	----------------------------	--	--	------------	-----------	-----------	------------

Pôle A : Organisation et (auto) contrôle technique du travail en phase ouvrage	<i>Carnet de validation</i>	<i>QCM</i>	<i>Entretien avec le jury</i>	20	10	12	42
Organiser et préparer les tâches	X	X	X	10	5	6	21
Contrôler à l'avancement la conformité de son travail	X	X	X	10	5	6	21

Pôle B : Implantation - Traçage				8	6	6	20
Participer au piquetage et au traçage	X	X	X	8	6	6	20

Pôle C : Réalisation manuelle des supports de chaussée et des revêtements routiers en enrobés				50	20	30	100
Vérifier et préparer les supports pour les assises de chaussée et les revêtements	X	X	X	20	8	12	40
Mettre en œuvre les enrobés	X	X	X	30	12	18	60

Pôle D : Conduite d'engins de la « catégorie 1 » en toute sécurité				4	0	0	4
Conduire les engins de la catégorie 1	X			4	-	-	4

Pôle E : Comportements professionnels				18	4	12	34
Appliquer les règles de sécurité	X	X	X	6	2	3	11
Contribuer et veiller au maintien de la qualité des travaux	X	X	X	4	1	2	7
Respecter l'environnement	X	X	X	3	1	3	7
Travailler en équipe	X		X	3	-	2	5
Assurer une communication efficace	X		X	2	-	2	4

Pour obtenir le CQP, le candidat doit recueillir un minimum de 130 points sur 200
Equivalence : les titulaires du CQP Applicateur de revêtements routiers dans l'option Enduits superficiels valident uniquement les pôles B et C et doivent recueillir **un minimum final de 78 points sur 120**

